

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Duretteste, 8 mars 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Duretteste, 8 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 mars 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Duretteste](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin souhaite un prompt rétablissement à Duretteste. Godin est contraint d'accepter l'offre de Duretteste de se faire remplacer dans l'affaire par Vesseron, avocat à Sedan, mais il signale qu'il aurait préféré confier l'affaire à Philippoteaux.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Phillipoteaux \[monsieur\]](#)
- [Vesseron \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Sedan \(Ardennes\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (123r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 4 mars 1854

Monsieur Durieux

J'ai appris avec plaisir par votre lettre du 2 courant que vous êtes encore souffrant et malgré la priation dont vous pensez devoir vous entretenir au sujet de mon affaire je me plais à espérer pour vous le prompt rétablissement de votre santé.

au point où l'affaire en est arrivée je ne pourrais sans doute Monsieur confier à un autre avocat que celui de votre choix mon affaire dans quelque état de son souffrir et sans que ce soit pour moi le sujet d'un voyage immédiat que je n'ai guère le temps de faire je ne puis donc quoique privé de tout renseignement sur M. Vasseur qu'accepter l'offre que vous me faites de vous faire représenter par lui au besoin.

Je dois vous dire néanmoins Monsieur qu'en raison de précédentes relations que j'ai eu avec M. Philippot si j'avais fait choix prudemment d'un avocat à Sedan ou que j'eusse eu le faire sans autre considération eût été à lui que je me fusse adressé.

veuillez avec les vœux que je fais pour votre santé agréer mes parfaites amitiés

Godefr.